

Le syndicat CFTC Caisse des Dépôts vous informe.

Pourquoi la CFTC n'est pas dans l'intersyndicale « Pouvoir d'achat » ?



Vous êtes très nombreux à nous poser la même question, et la réalité est simple : si notre logo n'est pas présent et que notre organisation n'est même pas citée, ce n'est pas par manque d'idées ou d'action, mais par pur calcul politique...

N'étant pas encore représentative à la CDC, les syndicats en place préfèrent nous invisibiliser plutôt que de jouer collectif. Cette représentativité c'est avec vous que nous allons la conquérir.

Pour bousculer les habitudes, rejoignez dès maintenant nos listes et votez massivement pour le syndicat CFTC en décembre 2026 !

Pendant que certains s'affublent d'une unité de façade pour masquer des désaccords fondamentaux entre eux, nous rappelons une règle essentielle :
« seul, on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

Pour la CFTC CDC, le sens du collectif ne se négocie pas selon les étiquettes. Comme la plupart d'entre vous, nous nous demandons pourquoi, sur des sujets aussi cruciaux, on se prive volontairement d'une force syndicale et d'idées nouvelles ? Qu'est-ce qui est le plus important ? Gagner ensemble la bataille du pouvoir d'achat face à la direction, ou simplement préserver des prés carrés au détriment des personnels ?

Pour ne pas être désagréables, nous ne répondrons pas à cette question... Mais, vous, vous avez la réponse...

Les lignes bougent à la CDC, nous avons d'autres idées à apporter. La vraie démocratie, c'est de ne pas laisser quelques-uns décider, mais de donner la parole à toutes les forces syndicales et à leurs propositions pour construire ensemble.



**Le syndicat CFTC Caisse des Dépôts vous informe.
Préparer la rentrée 2026.**

Rentrée scolaire 2026 :

Les personnels CDC publics, privés, CDP et sous statut CANSSM dont les enfants sont inscrits en maternelle, en primaire ou qui font leur entrée au collège (6ème) bénéficient chaque année à la Caisse des Dépôts d'une allocation de temps maximale de 2 heures 15 minutes et la possibilité d'adapter leurs horaires de travail. Ces facilités sont soumises à l'autorisation écrite préalable de notre supérieur hiérarchique.

Calendrier de la rentrée :

- **Réunion** : mardi 18 août 2026.
- **France métropolitaine, Martinique, Guadeloupe et Guyane** : mardi 1er septembre 2026.
- **Corse** : jeudi 3 septembre 2026.



Le rajeunissement des équipes de la CDC : une chance et un vrai défi !

Pour retenir ces nouveaux talents et leur offrir des premières années sereines, le syndicat CFTC CDC a d'autres solutions concrètes à proposer pour accompagner les jeunes parents.

Dérogations pré et postnatales pour les personnels fonctionnaires, privés, CDP, apprentis et CANSSM :

- Dès la déclaration de grossesse et jusqu'au congé maternité, les futures mamans bénéficient, sur demande et justificatifs réglementaires, d'une dérogation horaire d'une heure par jour.
- Dès la reprise d'activité et jusqu'aux 18 mois de l'enfant, la mère ou le co-parent peut bénéficier, sur demande, d'une dérogation horaire d'une heure par jour.
- Ces dérogations n'impactent pas l'acquisition de RTT.



Le syndicat CFTC Caisse des Dépôts vous souhaite un bel été 2026 et reste à votre disposition.



BESOIN D'INFORMATIONS ?

Notre site syndical internet: <https://www.cdccftc.fr/>

Valérie RUBA-COUTHIER 07.88.02.81.79

syndicat.cftcpublic@caissedesdepots.fr

